

Bihorel MAG



N°82 janvier 2011

www.ville-bihorel.fr

Magazine d'information municipale

SOMMAIRE

Edito	p.2
Le Chapitre : un quartier à valoriser	p.2
Etat-civil	p.2
la crèche plante ses graines	p.3
Contrat Partenaires Jeunes	p.3
Des économies pour un développement durable	p.4
Eco-geste : Les toutounettes	p.4
La logique du papier	p.4
Agenda 21 - un projet inter-communal d'avenir	p.5
La semaine du développement durable	p.5
La ville relooke son site internet	p.5
Vous souhaitez réduire votre facture d'énergie ?	p.5
Bourse échanges aux plantes	p.5
Récompenses maisons & balcons fleuris	p.6
Marché Artisanal & Fermier	p.6
Commémorations du 11 novembre	p.6
Philippe Duchesne, amateur de courses à pied	p.7
M. Hallouin, champion de France de boudin blanc	p.7
Nouveaux commerçants	p.7
Tribunes libres	p.8

Dossier
Economie d'énergie



PEFC™
PEFC/10-31-1387
QUAL/08-330

Meilleurs Voeux 2011



EDITO

L'année 2011 qui débute s'annonce exaltante !

En effet, s'ouvre dès ce début d'année le débat public sur le rapprochement de nos deux communes de **Bihorel et Bois-Guillaume**.

La concertation, le débat, les échanges entre nous sont tout à fait essentiels pour envisager avec sérénité **l'avenir de notre territoire**.

A l'issue du débat public, vous serez consultés sur la manière de parvenir à répondre aux attentes des Bihorellaises et Bihorellais dans leur vie quotidienne.

Vous recevrez prochainement un document retraçant les enjeux, les perspectives et les opportunités d'un tel projet.

S'il est évident que cette réunification est très positive sur nos impôts locaux, il est essentiel que l'identité communale, les services de proximité et la circulation soient assurés et pérennisés sur l'ensemble de notre commune.

C'est sur cet engagement fort que nous lançons avec enthousiasme et réalisme cette réflexion.

Il est rare dans la vie d'élus de proposer à ses habitants à la fois une baisse des impôts, plus d'équipements publics et plus de services de proximité répondant aux besoins de toutes les générations !

C'est donc **un projet territorial de ville durable**, alliant mixité sociale, dynamisme économique et sécurité qui vous est proposé à votre réflexion en cette nouvelle année.

A tous, je forme les vœux de santé, bonheur mais aussi de respect, d'écoute et de tolérance en 2011...

Bonne Année à tous,

Votre Maire,

Pascal HOUBRON



Le Chapitre : un quartier à valoriser

Le projet de redynamisation du centre commercial du Chapitre est définitivement fermé. En effet, après avoir été l'objet d'actions en justice de la part d'opposants farouches, la Municipalité de Bihorel n'a pas été en mesure d'encourager une opération pourtant limitée pour renforcer le commerce de proximité dans ce quartier.

Comme vous le savez, **la ville a été jugée responsable par le tribunal administratif pour une faute dans l'instruction du permis de construire. Dont acte. Pour le reste, le promoteur a lui-même été débouté par le tribunal civil, n'ayant pas apporté la garantie bancaire pour la réalisation du programme, pourtant modeste, annulant ainsi la promesse de vente du terrain.**

Cette affaire est donc maintenant close, ce qui est bien dommageable pour la valorisation du domaine du Chapitre.

Par ailleurs, un projet d'aménagement sportif tennistique et de logements valorisant l'arrière du centre commercial, à l'endroit des tennis devenus obsolètes, sera de nature à améliorer le cadre de vie des habitants du Chapitre, sans pour autant les gêner directement, puisqu'il n'y a pas de « vis-à-vis » en dehors de l'école dans cette partie du territoire.

Pour réfléchir au projet, un **groupe de travail**, composé de représentants de la Municipalité, du Comité de quartier, du Conseil des Sages, de commerçants, devra définir les objectifs et les opportunités d'un tel **programme qui sera présenté le moment venu aux habitants en réunion publique.**

Nous ne pouvons pas, sans rien faire, laisser le Domaine du Chapitre se dévaloriser.

C'est, par un projet adapté à son **environnement**, répondant aux attentes de nos habitants et intégrant les notions de **développement durable** que nous parviendrons, comme le font les autres communes, à renforcer **l'attractivité de Bihorel.**

ETAT-CIVIL

Septembre

Naissances

Chloé BAFFREY
Cléane GASTINE
Marius MOLZA
Clémentine SCHWERER

Mariages à Bihorel

Jérôme LESAIN et Caroline CHEVALIER
Jonathan ROUZIER et Amandine DUVAL
Romain GUENARD et Noémie AUTHOUART

Décès

Jeanne DE GOLMARD - 92 ans
Gérard AUVRAI - 64 ans
René VIGNERON - 87 ans
André LEBORGNE - 70 ans
Marc FOURNIER - 88 ans

Octobre

Naissances

Divine MISSEBA MOBOULA
Manon PHILIPP
Alizée GODET

Décès

Valentin DEFFAINS - 70 ans, le 25 mai 2010
Michel SELLIER - 52 ans
Jean AGNES - 81 ans

Bernard GERLAUD - 71 ans

Jean LEMAIN - 86 ans
Adrienne LINANT - 76 ans

Novembre

Naissances

Elijah FRAT
Rose BOUTIN
Ambre LESAGE
Paola DEFORTESCU
Maélys FAUQUEUR
Mathys QUETEUIL

Mariages à Bihorel

César MANANGA et M'Bokatou INANA KOKAS

Noces de diamant

Monsieur et Madame BOIVIN, le 21 août 2010

Décès

Jacqueline BERNARD - 61 ans
Christophe ZIMMERMANN - 40 ans
Emile ETIENNE - 88 ans
Denise SEURIN - 84 ans
Germaine LEMONNIER - 83 ans
Nicolas BROUILLAUD - 49 ans
Charles ISAAC - 58 ans
Cécile LESAGE - 61 ans
Claude BARROIS - 81 ans

ENFANCE

La crèche plante ses graines : « plantations de tulipes »

Les enfants de la crèche ont découvert les joies de la plantation de tulipes. Accompagnés de Catherine et d'une maman, les «grands» de la crèche ont pu tour à tour creuser et planter leur bulbe. Une expérience nouvelle pour ces «petites graines» prêtes à grandir.

Bihorel, une ville qui bouge !



JEUNESSE



Contrat Partenaires Jeunes

Signature des contrats en partenariat avec la CAF & remise des équipements des activités sportives & culturelles

La ville de Bihorel et la CAF confirment leur partenariat dans le cadre des Contrats Partenaires Jeunes.

Cette année, 52 enfants ont pu bénéficier de ce dispositif contre 35 l'année précédente. Ce succès prouve que le dispositif est efficace puisqu'il permet à de plus en plus d'enfants d'accéder à une activité culturelle et sportive au sein de la commune.

Centre de loisirs Corneille : la Caf aide les familles par une offre adaptée !

Dans le cadre de sa politique en direction du temps libre des enfants et des jeunes, les Caisses d'Allocations Familiales apportent leur soutien financier et technique aux organisateurs de centres de loisirs.

Le centre de loisirs Corneille entre dans ce dispositif ; il a ouvert ses portes aux vacances scolaires de février 2010 pour la première fois aux enfants de 11 à 17 ans. Ceux-ci étaient auparavant regroupés avec les 3 à 10 ans au centre de loisirs Coty du Plateau des Provinces. Une convention entre la Ville de Bihorel et la Caf doit donc être établie et répondre à deux finalités. La première : améliorer la vie quotidienne des familles, par une offre adaptée de services et d'équipements. La seconde : mieux accompagner les familles, en particulier lorsqu'elles sont confrontées à des difficultés.

Ainsi, l'offre de service doit bénéficier à l'ensemble des familles et accorder une attention particulière aux familles à revenus modestes, notamment au travers d'une politique tarifaire adaptée par la ville.

La Mairie investit : Des économies pour un développement durable

Le développement durable et les économies d'énergie sont au cœur des priorités de la municipalité. En ce sens, l'amélioration de l'isolation des bâtiments communaux devient une nécessité afin d'en maîtriser les dépenses énergétiques.

Un nouveau contrat a été conclu avec la société DALKIA, pour la conduite, l'entretien et la fourniture de l'énergie pour l'ensemble des bâtiments de la commune.

La nouvelle gestion des chaufferies permettra à terme de générer d'importantes économies d'énergie et d'en maîtriser les coûts. En effet, dans le cadre d'une clause d'intéressement, la société DALKIA, est amenée à rechercher et à mettre en place des techniques innovantes permettant de diminuer les consommations d'énergie. Ainsi, 8 chaudières, présentant de très haut rendement, ont été installées pendant la période estivale.

L'objectif de ce programme de remplacement est d'équiper, à court terme, l'ensemble des chaufferies, de nouvelles chaudières performantes. Parallèlement à ces travaux, la Ville a engagé des travaux d'isolation des bâtiments communaux, ce qui a permis de procéder à la pose de 1000 m² d'isolant de 30 cm d'épaisseur dans les combles des écoles maternelles Jean Macé et Primaire R. Larpin.



Eco-geste

Les toutounettes ... un moyen simple et écologique pour ramasser vos déjections canines

Les toutounettes : vous connaissez ?

Au Parc de l'Argilière, des sacs plastiques sont mis à disposition dans des distributeurs (cf. photo) pour les propriétaires de chiens afin qu'ils puissent ramasser leurs déjections canines. Ce geste simple est avant tout un geste Eco-civique, pour le respect de votre environnement quotidien. Même si les agents d'entretien de la commune sont présents pour nettoyer votre ville, la responsabilité vous incombe avant tout de ramasser ces déjections (cf. art. 5 arrêté 22 avril 2002 *).

Vous, propriétaire de chien(s), ayez une pensée pour les enfants jouant dans les parcs publics ! L'hygiène de votre chien est le gage de la santé de nos enfants. Les Toutounettes s'imposent donc comme la meilleure des solutions pour faire de Bihorel un espace d'une plus grande convivialité.



** l'article 5 de l'arrêté du 22 avril 2002 précise que pour des raisons de salubrité « l'accès aux aires de jeux, bacs à sable, espaces ludiques est interdit aux animaux même tenus en laisse ».*

La logique du papier

Du papier, du papier, du papier, quelle paperasse à trier, à envelopper, à archiver et à jeter, telle la publicité !

Je prends un congé, je remplis une feuille papier, elle-même à valider puis à redistribuer au salarié. Ils sont devenus des facteurs aux sacs trop pleins. Quelle perte de temps et donc d'argent. **Un état de fait, toutes les entreprises utilisent trop de papier pour leur communication.** Et pourtant, utiliser son ordinateur, sa boîte mail, son agenda électronique, ou encore archiver ses documents par voie de numérisation, (fichier PDF) réduirait notre consommation de papier, en limiterait les coûts, tout en diminuant la déforestation.

Tous ces réflexes sont écologiques et responsables, mais encore trop peu ancrés dans nos gestes quotidiens. Néanmoins, avec la révolution numérique, ils devraient s'imposer comme une évidence dans le cadre d'un développement durable.

La Mairie s'est engagée dans cette voie avec la numérisation de ses archives journalières, l'envoi par mail de ses comptes rendus de commissions, des conseils de municipalité, des procès verbaux, des conseils municipaux, et du syndicat de piscine. D'autres projets sont à l'étude tels que la numérisation des bulletins de salaires pour ses employés et les échanges avec la Trésorerie.



Agenda 21 : un projet intercommunal d'avenir

En 2010, le Conseil Municipal a décidé la mise en oeuvre d'un Agenda 21, en coopération avec les communes de Bois-Guillaume et d'Isneauville, et a approuvé le cahier des charges de l'étude, menée par la société EXTRA MUROS de Lille. La procédure d'élaboration de notre Agenda 21 poursuit plusieurs objectifs :

- **Une formation/sensibilisation aux enjeux** du développement durable à l'attention des élus, de l'encadrement des services municipaux et de l'ensemble des agents des trois communes,
- **La réalisation d'un diagnostic partagé** et commun aux trois communes, interne (services) et externe (territoires communaux), permettant d'acquérir une bonne connaissance des enjeux locaux (atouts et faiblesses – risques et opportunités) et des politiques à mettre en oeuvre pour assurer un développement des communes dans le respect des grands principes adoptés lors des sommets mondiaux pour la préservation de la planète,
- **La définition d'une stratégie commune**, décrivant de manière précise, les objectifs à court, moyen et long termes, les moyens d'actions, les acteurs concernés et les critères d'évaluation de la démarche,
- **La mise en oeuvre d'un plan d'actions opérationnel, chiffré et pluriannuel,**
- **L'évaluation des actions engagées dans une logique d'amélioration continue.**

La Semaine du Développement Durable : L'Écomobilité

Cette année, c'est sur le thème de l'écomobilité que la semaine se déroulera du 1er au 7 avril.

Les communes de Bihorel, Bois-Guillaume et Isneauville seront au rendez-vous pour vous présenter les moyens alternatifs de transports.

L'Écomobilité : c'est quoi ? c'est la possibilité de se déplacer en silence, sans polluer l'atmosphère, et de façon économe et durable. L'écomobilité, c'est imaginer, et, autant que faire se peut, réaliser et concrétiser cette possibilité.

L'«Écomobilité», c'est, la mise en place, dans la Ville, d'une «politique écomobile» : pour une politique globale des déplacements urbains : politique des déplacements et du stationnement, de la sécurité routière (développement des zones 30 - prise en compte des piétons, des cyclistes, des handicapés). Il s'agit, en un mot, d'envisager et de créer des « villes à vivre » avec un « partage de la Rue ».

Bourse échanges aux plantes

Les Comités de quartier

Souhaitent organiser au printemps un échange de plantes

Préparez vos boutures... !

Merci aux comités

PS.: N'hésitez pas à nous donner d'autres idées

La Maladie Coronarienne

Conférence Santé

18 février 2011

Foyer Municipal

20h30 Bihorel

De quoi provient-elle?
Comment la reconnaît-on?
Quelles conséquences peut-elle avoir?
Comment peut-on la maîtriser?

La ville relooke son site Internet

Après 4 années de service, le site internet de la ville fait peau neuve. Un «design» aux couleurs du logo de la ville et une navigation optimisée, pour que chacun puisse trouver l'information qu'il souhaite.

Ce nouvel outil à disposition des Bihorellais a la particularité d'être interactif, ce qui permet à tous les Bihorellais d'intervenir auprès de la Mairie et de ses services publics.

www.ville-bihorel.fr



"Un site plus proche des habitants ..."

Vous souhaitez réduire votre facture d'énergie ?

Pensez à l'isolation thermique. Une maison bien isolée vous permet d'accroître votre confort et de réduire vos consommations d'énergie et de chauffage. Une maison bien isolée vieillit mieux et nécessite moins de travaux d'entretien.



Vous vous posez des questions : par où commencer, quels types d'isolants utiliser, quelle épaisseur...

Pour vous aider à mieux connaître les caractéristiques de votre habitation, à prioriser d'éventuelles actions, à choisir les matériaux d'isolation, et obtenir des conseils sur leur mise en oeuvre, et les aides financières possibles, venez consulter les conseillers info-énergie de la CREA. Ces derniers vous offriront un conseil gratuit, indépendant et personnalisé.

Pour prendre rendez-vous, un seul numéro

0 800 021 021

RÉTRO

*Pour bien vivre ensemble
à Bihorel !*

La remise des récompenses des Maisons & Balcons fleuris

Le résultat du concours des maisons et balcons fleuris s'est déroulé en toute convivialité au foyer municipal.

La grande gagnante de ce concours fut Mme VALLEZ, résidente rue des Jonquilles, ce qui ne s'invente pas. C'est avec émotion qu'elle a reçu le **1er prix : un voyage en Turquie**. « Je rêvais d'y aller » rétorque l'intéressée les larmes aux yeux, en recevant des mains de Françoise Lacaille le précieux sésame. 7 autres Bihorellais ont été distingués par la remise d'un diplôme. A l'année prochaine pour un nouveau rendez-vous !



Marché artisanal & fermier

Ce 8ème marché a encore cette année mis en avant les productions artisanales.

Les 2 et 3 octobre, miel, bibelots et animations théâtrales ont égayé ces 2 journées de festivité. Les Bihorellais ont répondu présents et ont pu déguster et acheter des produits du terroir.

Les nouveaux Bihorellais, conviés à cette manifestation, ont pu ainsi découvrir à travers ce marché artisanal, un des nombreux événements organisés par la ville.



DISTINCTIONS

Commémorations du 11 novembre et remise des médailles du travail

Le 11 novembre, une date importante pour chacun d'entre nous. Elle symbolise à la fois le souvenir et le mérite pour certains et pour d'autres la récompense du travail bien accompli.

Pascal Houbron, entouré d'élus, procédait à la remise des médailles et diplômes aux nombreux Bihorellais méritants. Mais cette année fut particulière puisque nos anciens combattants ont reçu un hommage pour leur service héroïque pendant et après la seconde guerre mondiale. Un hommage vibrant a été rendu à Mme DE BOOS et à Mme VERZY, résistantes, et aux autres anciens combattants, pour lesquels été ont remis le diplôme d'honneur des combattants de la guerre 39-45. D'autre part, cette manifestation a aussi mis en valeur les années de labeur par la remise des médailles du travail.



PORTRAIT

Bihorel reconnaît ses champions !

Philippe Duchesne, amateur de courses à pied

Monsieur Philippe Duchesne, bihorellais depuis 8 ans, né à Rouen en 1939, nous démontre, à 71 ans, que courir est un sport abordable pour tous.

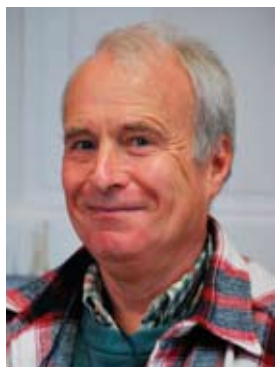
Depuis l'âge de 47 ans, Monsieur Duchesne s'est affirmé comme un coureur de haut niveau, après des années de pratique : médaillé 6 fois au Championnat de France (avec 4 médailles d'argent et 2 d'or), il compte 186 victoires sur 360 podiums.

Mais il ne pense pas s'en arrêter là. Son but est de toujours faire mieux, et de continuer à concourir.

Pour cela, il s'impose un entraînement quotidien (y compris pendant les vacances) 6 fois par semaine, de 1H à 1H15 par jour, avec une prédilection pour les courses de 10 à 15 KM et ce, 25 fois par an.

Monsieur Duchesne mange normalement, sans faire de régime, et a constaté que son sport lui avait permis de réduire sa prise de médicament.

Un corps sain dans un esprit sain pourrait être sa devise, que tout Bihorellais a la possibilité de suivre, afin d'améliorer sa santé par une hygiène de vie plus sportive.



M. & Mme Hallouin Champions de France de Boudin Blanc



M. & Mme Hallouin sont de nouveau champions de France de boudin blanc, après l'avoir été en 2008 et avoir eu le « grand prix d'excellence à Alençon ».

Pour les fêtes, ils vous ont préparé des recettes de boudins qu'il a lui-même inventées : « poire et figues »; «à la mûre sauvage»; «noix de st jacques et fondue de poireaux ». Venez nombreux goûter à ses spécialités ! *Il nous dévoile une de ses recettes : le boudin blanc et sa fondue de poireaux :*

- couper en rondelles votre boudin revenu dans une poêle avec un peu de beurre, préparer une fondue de poireaux (émincer les poireaux avec de l'oignon cuit pendant 15 min environ, ajouter un peu de sel et de crème).

- Disposer les morceaux de boudins en rond dans votre assiette avec la fondue de poireaux au centre. Bon appétit !

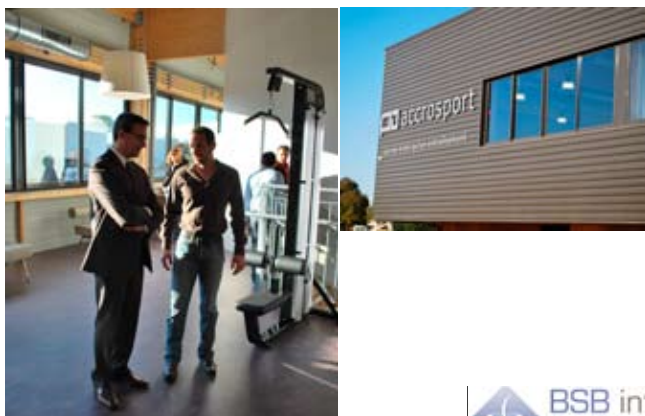
NOUVEAUX COMMERÇANTS

Plus de commerces, plus de vie, plus d'emplois !

Accrosport

Ouvert mi-octobre 2010, situé près du « Super U », Accrosport est un centre de remise en forme qui comprend des cours collectifs et un espace dédié à la musculation et au cardio-training. Ce centre s'adresse à tous, mais plus particulièrement aux habitants du canton de Bihorel, Bois-Guillaume, Isneauville.

Pour tout renseignement : 02.35.64.66.66



Distri-center

Des affaires de la tête aux pieds ! Un nouveau magasin vient d'ouvrir ses portes à Bihorel. Avec des collections pour hommes, femmes et enfants, vous trouverez désormais à proximité de votre lieu d'habitation, toute une gamme de vêtements, chaussures... à des prix accessibles pour chacun.

Pour tout renseignement : 02.35.61.38.13



 **BSB informatique**
Vente de matériel informatique et multimédia
Maintenance, Conception Web / Logiciels
Ouvert du Lundi au Samedi de 9h à 19h sans interruption

8 rue de la république
Place du général de Gaulle
76420 BIHOREL

02 35 32 79 30

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Pascal HOUBRON, Maire
REALISATION & CONCEPTION
COMITE DE REDACTION
Service Communication
Direction Générale des Services
IMPRESSION
GABEL (37701) - Maromme
02.32.82.39.39
Dépôt légal 1er trimestre 2011

L'OURS

LA PAROLE AUX HABITANTS

Au moment où nous écrivons ces lignes, les conseils municipaux de Bihorel et de Bois-Guillaume ne se sont pas encore prononcés sur la suite à donner à l'étude du cabinet KPMG sur le projet d'une éventuelle fusion des deux communes.

Tout ce que nous pouvons dire aujourd'hui c'est que cette étude a donné lieu à des analyses très approfondies, aussi exhaustives que pouvait le permettre un contexte de simple prospective. Les élus et les cadres administratifs ont été soucieux, pendant cette longue période d'investigations, de vérifier et de contrôler à leur niveau les travaux du prestataire. Pour plus de sûreté, sur le dossier des simulations fiscales, ils ont comparé les données obtenues par KPMG avec celles des services fiscaux de l'Etat. Enfin les conseillers municipaux ont participé activement aux travaux des groupes thématiques sur le sujet.

Le 20 décembre, les conseils municipaux des deux villes doivent décider s'ils sont d'accord pour s'engager plus avant dans la démarche. Si tel est le cas, ils proposeront d'instaurer un large débat public pour expliquer le projet aux habitants et pour leur permettre de s'exprimer à leur tour. A l'issue de ce débat, qui pourra durer plusieurs mois, une consultation des habitants sera organisée, selon des modalités arrêtées par les deux communes.

La nouvelle législation n'oblige pas les communes à interroger officiellement les habitants (référendum). Cependant les deux maires, Pascal Houbbron et Gilbert Renard, ont estimé que, sur un projet de cette nature, il fallait maintenir le principe d'une consultation des administrés.

Début janvier, vous recevrez un document vous présentant le projet territorial; le cas échéant, ce document servira de base aux orientations du débat.

La Majorité Municipale

2010 se termine sur des polémiques .

100 000 euros ou l'affaire du Châpitre.

La vie d'un homme détruite ? à qui la faute ? Mairie, Association, Promoteur... tous !

N'est ce pas un manque de communication, une connaissance insuffisante du dossier, une forte opposition à ce projet ?.

FUSION : Tracts, affirmations diverses, appel à participer au conseil du 20 décembre 2010 sont à l'ordre du jour.

En ce qui me concerne je ne suis pas pour cette fusion, mais l'étude en cours fait apparaître des pistes avantageuses. Lorsque le volet fiscal et financier sera terminé nous serons en mesure de vous informer pour que vous puissiez prendre votre décision. Ce qui me surprend se sont les prises de positions de ceux qui ne participent jamais aux travaux sur ce rapprochement.

De faux éboueurs sévissent sur notre commune, depuis le mois d'octobre des individus passent dans les foyers avec des calendriers pour la bonne année, Serge et Laurent qui sont en charge de nos déchets depuis de nombreuses années voient leurs refusés. A quand les faux facteurs et pompiers ?

Je vous souhaite à vous et à vos proches de bonnes fêtes de fin d'année.

Maurice Buisson

Un référendum décisionnel !

Les maires de Bois-Guillaume et Bihorel ont décidé de fusionner les deux communes.

Cette volonté affirmée unilatéralement en avril 2009 ne figurait ni dans le programme électoral de Pascal Houbbron, ni dans celui de Gilbert Renard.

Une telle absence, volontaire, montre l'état d'esprit et les manières de faire des deux Maires. Il existait cependant, à cette époque un garde-fou, résidant dans l'obligation d'organiser un référendum. Ce garde-fou n'existe plus. La loi a été modifiée. Il est donc possible aujourd'hui de fusionner deux communes sur simple décision des deux conseils municipaux.

Si les deux Maires devaient agir de la sorte on se retrouverait, alors, devant un déni de démocratie sans précédent.

Les élus de «Bihorel avec vous» réclament donc l'organisation d'un référendum non pas consultatif mais bien décisionnel qui garantisse l'abandon de la procédure de fusion si l'une des deux communes vote contre ce projet.

Pour les élus de Bihorel avec vous
Benoit Pétel, Claude Taleb

Lors de l'avant dernier conseil municipal, j'ai encore protesté contre l'augmentation pharamineuse de la taxe ordures ménagères : +13,60%. Après +22,60% en 2009 ; +21,70% en 2008 ; +23,20% en 2007 ; +27,20% en 2006 ; 4,70 % en 2005 ; +23,60% en 2004....!!! Il y a une quinzaine d'année avec la construction de l'usine d'incinération VESTA, on nous avait promis de grandes économies. En plus, nous faisons des efforts : il y a moins d'ordures ménagères à traiter à Bihorel. Et c'est bien un objectif écologique de faire moins de déchets.

Nous pourrions penser que M. le Maire défend les Bihorellais et s'insurge contre des augmentations payées par tous, qu'ils soient locataires ou propriétaires.

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 27 septembre est éclairant puisque M. le Maire prend la défense de la CREA présidée par M. Fabius en justifiant les augmentations : »le SMEDAR (1) réalise des investissements coûteux et il gère un très grand nombre de communes ». M. le Maire a tout faux. En ce qui concerne les investissements lourds, l'usine d'incinération est amortie depuis longtemps, les déchetteries sont construites depuis un certain temps. Quant au très grand nombre de communes, on nous avait rabâché que plus il y aurait de communes adhérentes au SMEDAR, plus on ferait d'économies.

Qu'on ne nous dise pas le contraire aujourd'hui. Ce serait une remise en cause du principe même de l'intercommunalité.

(1) SMEDAR syndicat intercommunal -émanation de la CREA et d'autres syndicats- qui gère les ordures ménagères

Jc Ravenel
Vive Bihorel
jcl.ravenel@wanadoo.fr